

MAGAZINE D'INFORMATIONS

Puymoyen mag

Mars 2023



Venir en mairie ?

- Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Mercredi : uniquement sur rendez-vous



Contact

Tél. : 05 45 61 10 54

Portable astreinte : 06 07 14 45 38

Email : contact@puymoyen.fr

www.puymoyen.fr

📍 Ville de Puymoyen

Sommaire

3

Puymoyen citoyen

Soyez informés de la vie démocratique, municipale et citoyenne de la commune.

7

Puymoyen au quotidien

Vivez au plus près des enjeux sociétaux et politiques sur Puymoyen.

12

Ça bouge à Puymoyen

Rencontrez la vie culturelle, locale et associative de Puymoyen, ses richesses et ses atouts.

18

Parole à...

19

État civil

20

Agenda

Édito



Cher(es) Puymoyennais(es),

Face, à la crise énergétique, les collectivités publiques sont dans une situation financière pire que dans la gestion de la crise sanitaire de 2020 et 2021, pas mieux que lors des baisses des dotations globales de fonctionnement de l'Etat de 2015 à 2017.

Aujourd'hui, les dépenses obligées et galopantes avec l'augmentation du coût de l'énergie (+178%), des denrées alimentaires (+32%), oui ces contraintes asphyxient nos marges de manœuvres pour gérer notre budget communal. Chiffres pressentis,

réflexions engagées, les intentions se transforment

en objectifs. Toutes les pistes d'économie sont analysées de très près pour le fonctionnement de notre commune et un nuage pointe sur l'investissement 2023.

En espace vert nous accentuons le fauchage différencié (l'herbe n'est pas sale) et nous réduisons le nombre de plants en fleurissement. Sur le volet énergie, baisse du chauffage à 19° dans les bâtiments communaux sauf pour les locaux de la crèche et des salles de classes. En ce qui concerne l'éclairage public, nous avons anticipé il y a déjà un an en appliquant de nouveaux horaires (coupure de 22h au lendemain 6h) et ce toute l'année. Plus récent, nous avons supprimé les points d'éclairage où c'était possible. Une étude vient d'être faite pour diminuer notre consommation.

Bien sûr, nous maintenons un minimum, la sinistrose ne doit pas tout emporter, c'est bien assez difficile à supporter, les décorations de fêtes ont été réduites et concentrées sur le cœur du bourg autour de la place. J'ai maintenu la cérémonie des vœux, moment de partage entre les élus et la population, ainsi que le repas offert aux aînés qui ont 75 ans d'ici le 31 décembre 2023. La date du 5 mars a été retenue (suite à l'obligation d'organiser des élections le 22 janvier). C'est un moment convivial autour d'un repas et d'une animation avec un orchestre.

Je compte sur l'effort et l'engagement de tous, à nos côtés pour réaliser ce plan drastique. Chacun et chacune doit le comprendre, à la collectivité c'est comme à la maison, nous devons modifier nos habitudes et être tous responsables. Je compte sur tous les acteurs, qu'ils soient politiques, associatifs, membres du personnel. Agir maintenant et durablement avec un objectif à -10% sur 2 ans et à -40% d'ici 2050, chaque geste, chaque action comptent, c'est le plan sobriété énergétique.

En matière d'investissement, la marge de manœuvre est réduite. Dossier lancé il y a plus d'un an et aujourd'hui engagé je veux parler de la rénovation énergétique et acoustique de l'école des Eaux Claires, c'est une passoire, le bureau d'études vient d'être désigné. C'est la plus grosse facture en énergie de la commune, Mais nous avons prévu cet investissement, dans le passé. Ensuite il faut réaliser la modification de l'ex bureau de poste (devenu vacant) pour permettre l'arrivée de la pharmacie au centre de la place. Enfin lancement des études pour l'aménagement du bourg dont la rue de Peusec qui va voir arriver des aménagements de sécurité en attendant les gros travaux. Un programme pluriannuel se poursuivra en ce qui concerne la voirie et les trottoirs.

Nos leviers d'action sont réduits : agir sur la taxe foncière, utiliser d'autres pistes, un débat aura lieu lors du vote du budget 2023.

Conserver nos services et maintenir leur qualité restent à ce jour une priorité. Garder malgré tout le moral, être réaliste, je compte sur votre compréhension.

Le Maire, Gérard BRUNETEAU

Édition : Ville de Puymoyen

Mairie : 05 45 61 10 54 - contact@puymoyen.fr

Responsable de publication : Gérard BRUNETEAU

Rédaction : Commission Communication

Remerciements : tous nos remerciements aux personnes qui ont donné de leur temps pour fournir la matière aux articles.

Conception et réalisation : Agate Communication - 05 45 61 12 89 - www.agatecom.fr

Date de parution : mars 2023



COMMUNE DE
Puymoyen
CHARENTE

Cérémonies commémoratives

Chaque année, nous honorons notre devoir de mémoire à travers nos cérémonies, si importantes pour ne pas oublier celles et ceux qui ont combattu pour la France et nos libertés.

Cérémonie du 11 Novembre

Vendredi 11 novembre 2022, M. le Maire, accompagné de son conseil municipal, d'enfants de la commune, des deux porte-drapeaux et de nombreux puymoyennais présents, a célébré le 104^e anniversaire de l'armistice 1918.

Après la lecture du discours conjoint du ministre des Armées et de la secrétaire d'Etat chargée des Anciens combattants et de la Mémoire, M. le Maire a procédé aux dépôts de la gerbe communale et celle des anciens combattants et accompagné d'un enfant à celle des veuves et orphelins de guerre.

L'assemblée présente a ensuite entonné la Marseillaise avant de rendre hommage aux «Morts pour la France» gravés sur le monument aux morts.

Sous un magnifique ciel ensoleillé, la cérémonie s'est conclue par le traditionnel pot de l'amitié.

Cérémonie du 5 Décembre

C'est également sous un beau soleil de début d'hiver que s'est tenue la cérémonie d'hommage aux Morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.

C'est Eric BIOJOUT, 1^{er} adjoint de la commune, qui a officié, en présence de plusieurs élus municipaux. La commémoration s'est terminée par le verre de l'amitié dans la salle des associations.

Délibérations des conseils municipaux en ligne

Les synthèses des délibérations du conseil municipal sont consultables en ligne sur le site internet de la Mairie :

www.puymoyen.fr/deliberations-des-conseils-municipaux

Vous y trouverez les dernières délibérations ainsi que celles de l'année précédente. Vous pouvez également consulter les synthèses sur les affichages municipaux de la Place de Genainville, à côté de la Mairie.

Présentation du Conseil Municipal des Enfants 22/23

Les élections des enfants de CM1 ont eu lieu le 19 octobre 2022 à l'école primaire des Eaux Claires. Les nouveaux élus pour les deux prochaines années sont : TOMASIAK Paulina, NEAU Robin, FAIVRE-GOUEZIGOUX Roxane, CHARPENTIER Loris, ELJAI Iliès. Ils rejoignent les élus CM2 : BERTRAND Tao, GARON Clara, PARANT Valentine, PARLET Lucie.

Le 1^{er} conseil municipal des enfants 22/23 s'est tenu le 24 novembre 2022 à 17h15 dans la salle du conseil de la Mairie. A cette occasion, un président(e) et vice-président(e) ont été élus :

Président : **BERTRAND Tao**

Vice-Présidente : **TOMASIAK Paulina**



Discours du Maire
lors de la cérémonie du 11 novembre



Dépôt de gerbes
lors de la cérémonie du 11 novembre



Cérémonie du 5 décembre

Chères puymoyennaises, chers puymoyennais,

Permettez-moi, dans un premier temps, de rendre hommage à Josée SAINCRIT, qui nous a quitté récemment. Josée était conseillère déléguée, chargée de la CULTURE. Je lui succède avec beaucoup d'émotions.

La commission CULTURE, FÊTES et CÉRÉMONIES a plusieurs missions :

- L'organisation des incontournables, que sont les cérémonies du souvenir. Trois commémorations ont lieu au monument aux morts : le 8 mai, le 11 novembre et le 5 décembre (19 octobre dorénavant). Ces cérémonies sont l'occasion pour les anciens de se rencontrer et d'échanger avec les plus jeunes.
- Les vœux du maire auxquels sont invités l'ensemble des acteurs de la commune, permettent à Monsieur le Maire un échange sur les travaux effectués, les orientations à venir, et l'accueil des nouveaux arrivants.
- Puymoyen s'associe bien évidemment et pleinement à la fête de la musique et propose tous les ans, fin juin, un concert sur l'esplanade de la salle des fêtes. Nous nous associons également à l'opération OCTOBRE ROSE, pour la sensibilisation au dépistage du cancer du sein.



- L'adhésion à GrandAngoulême, nous permet de bénéficier de l'évènement «SOIRS BLEUS». C'est ainsi qu'au cours de l'été, les Puymoyennais(e)s sont invité(e)s à une soirée concert ou spectacle.
- Depuis deux ans, nous nous associons à la magie des maisons illuminées du Petit Rochefort, et, le temps d'une soirée, nous proposons un vin chaud ou un chocolat chaud.
- Noël, c'est aussi les décorations de la commune. Les mesures d'économie nous ont contraints de nous concentrer uniquement sur le bourg.
- En interne, nous accordons beaucoup d'importance à la relation entre les élus et les agents. La célébration de l'arbre de Noël permet une rencontre conviviale pour les grands et les petits.
- Enfin, la commission prend en charge et organise toutes les cérémonies qui ponctuent la vie locale comme récemment l'inauguration du complexe sportif.

L'ensemble de ces actions se fait en concertation et en collaboration avec la commission Vie Associative et la commission Communication. Mais aussi en partenariat avec le Comité des fêtes, qui nous accompagne dans l'organisation et assure la partie buvette et restauration. Nous les remercions pour leur accompagnement et leur dévouement.

Nous saluons également l'association Festivallée qui complète la programmation culturelle sur Puymoyen, ainsi que le foyer d'animation pour les activités proposées. Ils peuvent compter sur la commune pour la mise à disposition des infrastructures communales et sur notre soutien financier.

Il est important de donner aux habitants d'une commune, l'occasion de se rencontrer, d'échanger, de se divertir. Ce sont les missions que se donne la commission CULTURE, FÊTES ET CÉRÉMONIES.

«Ma commune aime Lire et Faire lire» : un label pour Puymoyen !

La commune de Puymoyen est engagée dans le programme Lire et Faire lire depuis 2010. Les bénévoles de «Lire et Faire lire» sont des lecteurs et lectrices passionnés âgés d'au moins 50 ans. Tous ont choisi d'offrir un peu de leur temps libre pour transmettre aux enfants leur plaisir de lire.

La commune faisait partie des lauréates 2022. La cérémonie de remise des labels aux communes et intercommunalités a eu lieu le 20 octobre dernier à la Bibliothèque Nationale de France. La municipalité était représentée par Mesdames Dominique VEILLON et Florence STERLIN, membres du conseil municipal. A cette occasion, la commune a reçu le diplôme attestant sa labellisation, pour une durée de 4 ans.

Le label «Ma commune aime Lire et Faire lire»

Créé par l'association Lire et faire lire en partenariat avec l'Association des maires de France (AMF), ce label valorise l'action locale en faveur de la lecture.

Son objectif est d'inciter les communes et intercommunalités à s'engager dans cette cause pour permettre à tous les enfants de découvrir le plaisir de la lecture.



Depuis 1999, avec l'association Lire et faire lire, les bénévoles seniors sont mobilisés pour partager leur plaisir de la lecture avec les enfants.

Vous souhaitez en savoir plus ?

Contact à Puymoyen : **Myriam BERGIN**
m.bergin@puymoyen.fr ■ 06 40 35 48 04



Conseil de développement : Rencontre citoyenne territoriale «L'eau et ses usages au cœur des échanges»



Le mardi 11 octobre 2022, plus de 70 citoyens, élus, acteurs du territoire, se sont réunis à Vindelle pour échanger et partager sur le thème de «L'eau et ses usages». Sécheresse ou abondance, biodiversité, utilisation, accès, recyclage de l'eau, autant de sujets qui nous concernent, et sur lesquels les citoyens ont pu s'exprimer. Six ateliers d'échanges ont été animés par des membres du Conseil de développement autour de ces thématiques. On notait aussi la présence



d'élus locaux et de personnels de services techniques ou administratifs. Les participants ont proposé, échangé, débattu, écouté avec l'envie de transmettre leur vision du sujet, leurs interrogations et dégager une pensée en commun. Une première question a été posée à tous les participants : «quelles sont vos interrogations par rapport à l'eau ?».

Qualité de l'eau, accès à l'eau potable, équité, tarification, contrôle, gestion des ressources, service public sont les sujets principaux évoqués en réponse à cette question.

Il en ressort une forte attente de la part des citoyens qui souhaitent être accompagnés pour améliorer leurs usages de l'eau (information, communication et aides financières) et mieux connaître la réglementation.

Tous volontaires et prêts au changement, les citoyens ont émis de nombreuses idées qui seront communiquées aux élus.

Hommages

Ne les oublions pas...

† Georges PIVETEAU

- Conseiller municipal de 1965 à 1971
(sous le mandat de Claude CHAUVEAU)
- Adjoint de 1971 à 1983
(sous le mandat de Jean GABAUD)
- Maire de 1983 à 1989



† Jean-Michel MOREL

- Conseiller municipal de 1989 à 1995
(sous le mandat de Solange COUTENCEAU)
- Adjoint de 1995 à 2008
(sous le mandat de Lionel MERONI)



† Josette (Josée) SAINCRIT

- Conseillère municipale de 2014 à 2022
(sous le mandat de Gérard BRUNETEAU)
- Déléguée à la commission éducation et conseil municipal des enfants
- Déléguée à la commission vie culturelle, fête et cérémonie
- Membre élue du CCAS
- Représentante communale au sein de l'association OMEGA
- Membre titulaire de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)



Afin de rendre hommage à ceux qui nous ont quitté récemment, ce magnifique texte de Victor HUGO a été choisi comme dernier aurevoir.

Demain dès l'aube

Demain, dès l'aube, à l'heure où blanchit la campagne,
Je partirai. Vois-tu, je sais que tu m'attends.
J'irai par la forêt, j'irai par la montagne.
Je ne puis demeurer loin de toi plus longtemps.

Je marcherai les yeux fixés sur mes pensées,
Sans rien voir au dehors, sans entendre aucun bruit,
Seul, inconnu, le dos courbé, les mains croisées,
Triste, et le jour pour moi sera comme la nuit.

Je ne regarderai ni l'or du soir qui tombe,
Ni les voiles au loin descendant vers Harfleur,
Et quand j'arriverai, je mettrai sur ta tombe
Un bouquet de houx vert et de bruyère en fleur.

Victor HUGO
Extrait du recueil
«Les Contemplations» (1856)



Eclairage public et pollution lumineuse

Par convention en date du 26 février 2022, la commune de Puymoyen a confié au Syndicat départemental d'électricité et de gaz de la Charente (SDEG 16) l'entretien, la rénovation et l'extension de son réseau d'éclairage public. Toutefois, la commune reste décisionnaire en matière de rénovation et d'extension de ce dernier, ainsi que des horaires de fonctionnement de l'éclairage.

Cependant, les réglages des horloges ainsi que les réparations sont effectués par les seules entreprises titulaires des marchés du SDEG 16. Aussi, nos agents municipaux ne sont ni habilités, ni autorisés à intervenir sur le réseau d'éclairage public, pas plus que sur le réseau électrique dont EDF est gestionnaire.

La pollution lumineuse est un excès nocturne de production de lumière en milieu ouvert, d'origine humaine. Depuis 20 ans, la quantité de lumière émise la nuit par l'éclairage public a augmenté de 94%. L'excès d'éclairage artificiel durant la nuit entraîne des conséquences néfastes sur la biodiversité (modification du système proie-prédateur, perturbation des cycles de reproduction, des migrations...) ainsi que sur le sommeil et même la santé des habitants.

L'éclairage public est le principal responsable de la pollution lumineuse. De plus, la consommation d'énergie qui en résulte représente un coût énergétique considérable et est un poste de dépense très important pour la collectivité.

Au titre de l'entretien annuel de ces quelques 693 points lumineux, la commune verse chaque année une cotisation de près de 14 500 € au SDEG 16.

A ce versement vient s'ajouter le coût de l'électricité payé à EDF pour faire fonctionner le réseau. Ce coût comprend l'acheminement de l'électricité, la consommation électrique ainsi que diverses taxes et contributions.

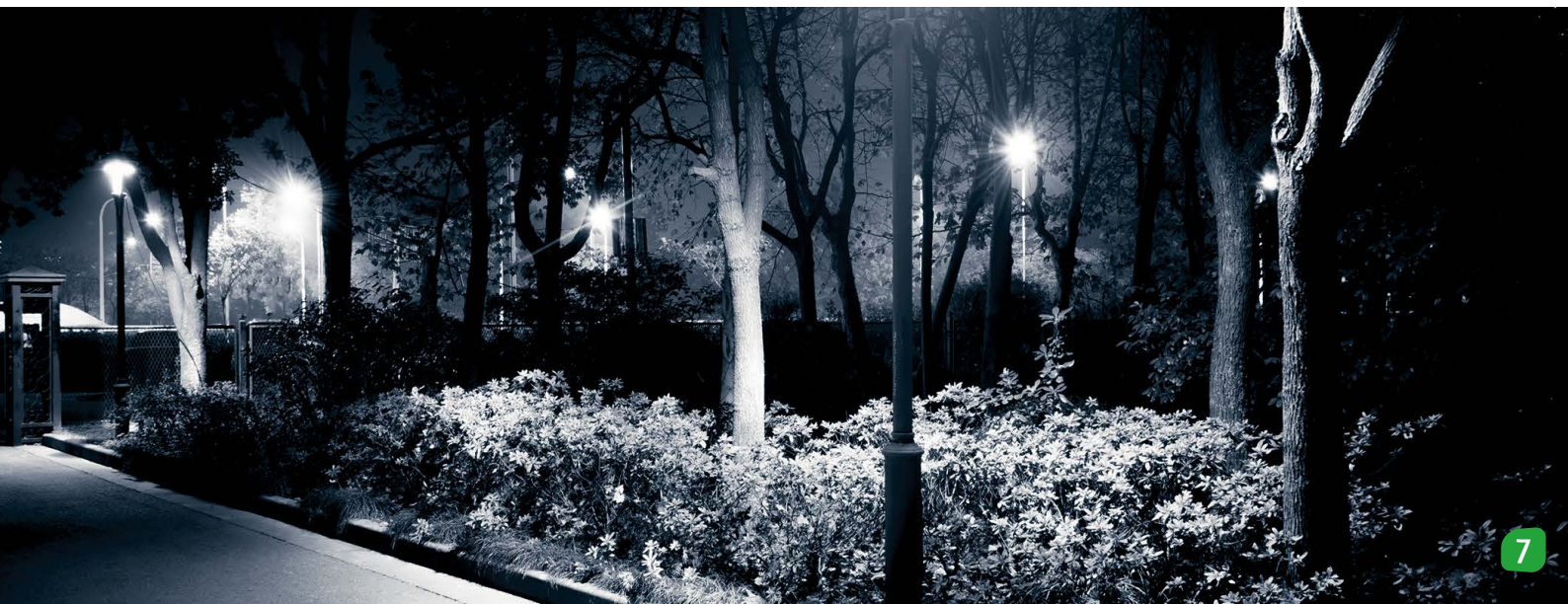


La décision de couper l'éclairage public entre 22h et 6h à partir de septembre 2021 a eu pour effet, jusqu'en 2022, malgré l'augmentation des tarifs de l'électricité, de stabiliser le coût annuel de la dépense en éclairage public.

Si nous étions restés sur le même niveau de consommation qu'en 2020, la collectivité aurait payé une facture de 41 860 € au lieu de 21 500 €.

En réduisant les plages horaires de l'éclairage public dès le deuxième semestre de 2021, la commune de Puymoyen a donc contribué à réduire la pollution lumineuse sur son territoire, ainsi que les coûts énergétiques.

Années	2020	2021	2022
Consommation annuelle en kwh	142 000,00	121 280,00	73 100,00
Coût annuel de l'éclairage public (EP)	25 440,00	24 430,00	21 550,00
Coût EP en centimes d'€ / kwh	0,18	0,20	0,29
Dépense annuelle en énergie au budget	94 300,00	100 100,00	133 000,00
Part EP / dépense annuelle en énergie	27 %	24 %	16 %



Collecte, tri et recyclage

En 2022, 2023 et jusqu'au début 2024, plusieurs nouveautés sont déployées pour la collecte et le tri de nos «déchets», visant à réduire leur quantité, à minimiser leurs coûts et à les valoriser au mieux tout en améliorant si possible le service aux usagers.

Vous trouverez dans cet article un rappel des dispositifs déjà disponibles sur notre commune et des nouvelles dispositions à venir. Ceux-ci sont gérés par la commune et/ou par GrandAngoulême.

Vous trouverez de nombreuses explications complémentaires
sur <https://ppmv.grandangoulême.fr/> ou sur le site www.pluspropremaville.fr

Collecte des déchets ménagers

La collecte des déchets ménagers va être réorganisée par GrandAngoulême (GA) à partir de janvier 2024. Les déchets alimentaires ne seront plus acceptés lors du ramassage et devront être, soit recyclés dans des composteurs (individuels chez les particuliers ou collectif au centre bourg), soit déposés dans des bacs spécifiques que GrandAngoulême va mettre en place pour les déchets de viande, poisson et crustacés.

Ces derniers seront à priori accessibles avec une carte dédiée. Des réunions d'information de la part de GA seront mises en place à l'automne 2023. Vous trouverez ci-dessous une information de l'agglomération sur le sujet.

Tri des déchets alimentaires

Le 1^{er} janvier 2024, les déchets alimentaires ne pourront plus être mélangés aux ordures ménagères dans vos bacs ou vos sacs noirs.

Pourquoi les trier ?

Les enjeux réglementaires :

À compter du 1^{er} janvier 2024, le tri à la source des déchets alimentaires devient obligatoire. Ils seront donc interdits dans les ordures ménagères. Cette obligation s'applique à tous !

Les nouveaux enjeux environnementaux :

Valoriser les déchets alimentaires au plus proche de leurs sources de production soit par un retour à la terre en circuit court (compostage, c'est l'idéal), soit par une collecte séparée (via des bornes d'apport volontaire). Cela évite la mise en décharge de ces déchets valorisables dont la dégradation entraîne l'émission de méthane dans l'atmosphère, un gaz à fort impact sur le réchauffement climatique.



Les enjeux financiers :

Trier les déchets alimentaires et les valoriser à proximité de chez soi, grâce à des solutions locales, limite les coûts de collecte, de transport et de traitement des déchets. Le non-tri des déchets alimentaires coûte à l'agglomération et aux citoyens 1,2 million € par an. Un coût qui va fortement évoluer au cours des années à venir en raison de l'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) s'appliquant à chaque tonne de sacs noirs enfouie qui passera de 32 à 65 € HT / tonne en 2025. Chaque tonne de déchets évités permet de maîtriser les coûts de collecte et de traitement.

Comment les trier ?

Fin 2023, GrandAngoulême va mettre à votre disposition de nouveaux outils qui vous aideront à préparer ce changement. Afin de répondre à une nécessité

écologique et économique, GrandAngoulême, en concertation avec votre commune, vous apporte des solutions techniques de proximité pour la gestion de vos déchets alimentaires : mise à disposition de composteurs, ouverture de sites publics de compostage ou encore implantation de bornes pour le tri des déchets alimentaires dits «critiques» (restes de repas, viande, poisson, yaourts périmés, même emballés !).

Ces bornes sont ouvertes à tous et ce quel que soit votre type de logement (habitat individuel ou collectif). Les professionnels, quant à eux, doivent s'organiser avec des filières professionnelles. Pour accéder à ces bornes, un badge sera nécessaire ! Vous pourrez récupérer votre badge et votre bio-seau «maron» ou encore un composteur de jardin si vous le souhaitez lors de la distribution organisée par GrandAngoulême dans votre commune. C'est gratuit !

Retrouvez toutes les informations relatives au tri des déchets alimentaires (distributions de matériel, implantations des bornes, FAQ) sur :
www.pluspropremaville.fr

Dans un même temps, à partir de janvier 2024, la collecte hebdomadaire va devenir bimensuelle (toutes les 2 semaines) pour les ordures ménagères non valorisées (hors déchets alimentaires).

des déchets à Puymoyen



Aire de broyage



Composteur collectif



Bennes du cimetière

Bon à savoir...

DÉCHETTERIES

Les déchetteries de GrandAngoulême ont désormais des horaires et dates d'ouverture communes et fixes toute l'année. Les déchetteries sont ouvertes du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Fermées les dimanches et jours fériés.

BENNE «PAPIER ET CARTON»

Le service de benne à papier et cartons est maintenu. Après une période d'adaptation (reprise de sa gestion par la mairie après son abandon mensuel par l'APE), il semble que cette benne rende un réel service. Cette benne est déposée trois fois par an sur le parking extérieur de la salle des fêtes. Les dates de dépôts sont annoncées dans le mensuel communal et sur le panneau d'affichage lumineux de la mairie. Merci de ne déposer que des papiers et cartons.

AIRE DE BROUAGE

L'aire de broyage des végétaux ouverte depuis le 11/11/2022 au bas de la rue des Grands Champs fonctionne bien et est déjà très utilisée.

Le broyage périodique de vos dépôts est assuré régulièrement par un sous-traitant de GA. Vous pouvez laisser tous vos végétaux jusqu'à 25 cm de diamètre (pas de souches ni de grumes) ainsi que des feuilles, mais pas de tontes.

COMPOSTEUR COLLECTIF

Le composteur collectif du centre bourg fonctionne correctement. Sa gestion est assurée par GA. Il est plus particulièrement destiné aux riverains et en particulier à ceux qui ne peuvent pas installer de composteur individuel.

DÉCHETS DU CIMETIÈRE

Malgré un affichage clair et lisible les bennes du cimetière ne sont pas toujours bien utilisées par certains usagers. Ces incivilités sont regrettables.

Il est donc rappelé à tous de bien vouloir respecter les indications situées au-dessus des bacs.

Par ailleurs les herbes dans les allées ne sont pas «sales» et sont la conséquence de la gestion raisonnée de l'entretien des espaces communaux.

Voici un petit aperçu des activités réalisées en périscolaire par les enfants de maternelle.

LA
SEMAINE
DU
GOÛT

ALSH : Retour sur la «Semaine du Goût»

Pendant les vacances de Toussaint, en partenariat avec la crèche et le service restauration, une «semaine du goût» a été organisée.

Au programme : découverte de différentes saveurs et épices, dégustation de menus couleurs (blanc, vert, orange...), récolte de noix chez un nuciculteur local, réalisation de nid en chocolat à la Chocolaterie.

Les goûters étaient également à thème : salé avec de la charcuterie artisanale et locale, dégustation de jus pomme/kiwi et pomme/framboise, moelleux à la châtaigne, gâteau chocolat/courgette, chocisson ou encore feuilletés au fromage, réalisés par les enfants en atelier cuisine.

Le programme a, bien entendu, été complété par des activités sportives afin de suivre les recommandations «manger mieux, bouger plus».

La décoration d'Halloween

Les enfants ont peint des sorcières, des châteaux, des chauves-souris et des fantômes pour décorer les préaux aux couleurs d'Halloween.

La décoration de Noël

Avant l'arrivée du père Noël les petits lutins ont fabriqué des pantins, fait des coloriages et créé des couronnes. Guirlandes lumineuses et paillettes ont fait briller le préau. La bonne humeur et les musiques traditionnelles de Noël résonnaient en attendant les vacances.

Vive la neige !

La neige a fait son retour pour le plus grand bonheur des petits Puymoyennais !



Crèche



La crèche propose 22 places d'accueil. Nous faisons notre maximum pour répondre aux demandes des familles. Sur l'année 2022, nous avons accueilli 39 enfants, en accueil régulier ou occasionnel.

Les prochaines admissions auront lieu pour septembre 2023, nous avons une liste d'attente, qui sera étudiée, lors de la commission d'attribution des places de fin mai/début juin 2023.

Les critères d'admissions sont les suivants :

- Parents qui résident sur la commune
- Date de la demande de pré-inscription
- Parents pouvant justifier d'une imposition à titre professionnel ou personnel sur la commune
- L'âge de l'enfant en fonction des groupes d'âge sur la crèche.

Toutefois, une famille ayant déjà un enfant accueilli sur la crèche, se verra étudier son dossier en priorité.

Les actions du CCAS

Banque alimentaire

646 kg de denrées ont été collectés à l'occasion de la collecte annuelle qui s'est déroulée les 25 et 26 novembre 2022 au magasin Netto de Puymoyen. Il s'agit d'un «très beau score avec l'inflation actuelle» selon la Banque Alimentaire. Un grand merci à Lucie et Pierre, élèves en seconde au lycée Charles de Coulomb, qui ont tenu une permanence en compagnie des membres du CCAS et des élus municipaux de la commune.



Collecte «Don du sang»



Le 9 janvier dernier avait lieu la 1^{ère} collecte annuelle du don du sang, organisée conjointement par le CCAS de Puymoyen, l'association des donneurs de sang de la Charente et l'EFS.

Merci aux donneurs et donneuses ainsi qu'aux bénévoles et professionnels présents.

Vous aussi, devenez un «héros du quotidien» en donnant votre sang. Toutes les infos sur : <https://dondesang.efs.sante.fr>

Mouvibus

En 2022, le CCAS a mis en place un service de transport individuel avec l'association MOUVIBUS basée au 100 rue Victor Hugo à l'Isle d'Espagnac. Ces transports individuels sont pris en charge à 50% par le CCAS pour 2 allers/retours par mois uniquement, pour les courses et les déplacements médicaux.

La cotisation annuelle auprès de Mouvibus est à la charge de l'adhérent.

Contact Mouvibus :
05 45 95 74 22.



Le CCAS vous informe : OMEGA

L'association OMEGA est un organisme de médiation sociale pour GrandAngoulême, qui propose ses services aux 38 communes de l'agglomération.

La médiation sociale est définie «comme un processus de création et de réparation du lien social et de règlement des conflits de la vie quotidienne, dans lequel un tiers impartial et indépendant tente à travers l'organisation d'échanges entre les personnes ou les institutions de les aider à améliorer une relation ou de régler un conflit qui les oppose».

Dans quelles situations pouvez-vous faire appel à OMEGA ?

- Vous rencontrez des tensions sur l'espace public (devant les commerces, dans la rue...)
- Vous vous sentez impuissant face au fonctionnement complexe des administrations
- Vous vous trouvez sans logement, vous connaissez une personne dans cette situation ou une personne en incapacité de demander de l'aide
- Vous rencontrez des difficultés liées aux factures d'énergie ou vous souhaitez des conseils pour faire des économies d'énergie
- Vous rencontrez des difficultés pour remplir vos imprimés postaux et/ou pour utiliser des automates
- Vous rencontrez des difficultés avec vos voisins

Les médiateurs sont des professionnels compétents, diplômés, formés à l'écoute, à la connaissance des institutions et au dialogue. Ils sont neutres, indépendants et impartiaux. L'ensemble de leurs interventions, se fait de manière gratuite pour les bénéficiaires. Ils sont soumis à la confidentialité des propos recueillis.

Chacun peut donc contacter OMEGA pour solliciter l'aide ou l'accompagnement qui lui paraît nécessaire. Pour cela, vous pouvez vous adresser soit à la Mairie qui transmettra votre demande, soit directement en téléphonant à l'accueil de l'association.

Contact : Association OMEGA

67, Bd Besson Bey,
16000 Angoulême

Tél. : 05 45 38 69 83

Mail : secretariat@omega16.net

Site : www.omega16.net



Le grand retour des «Vœux du Maire»

Après deux ans d'absence, la cérémonie des Vœux du Maire et d'accueil des nouveaux arrivants s'est tenue vendredi 13 janvier dans la salle des fêtes de Puymoyen. Monsieur le Maire a présenté ses vœux pour la nouvelle année aux 150 personnes présentes pour l'occasion. Après les remerciements aux élus, au personnel municipal, aux associations et aux partenaires, il a dressé le bilan de l'année écoulée.

Sur le plan démographique, la commune compte 2 452 habitants (données INSEE 2022) et 1 126 logements dont 95,5% de résidences principales.

Que retenir de 2022 ?

- la réception et l'inauguration du complexe sportif où se côtoient désormais des activités sportives, de nature et périscolaires
- l'extension du cimetière communal après 3 années de procédure de reprise des concessions
- les travaux réalisés, notamment la réalisation de la première tranche d'aménagement de la rue du Verger
- lancement d'étude, pour la rénovation énergétique de l'école et du centre bourg élargi
- l'installation de jeux pour enfants sur l'espace festif derrière la salle des fêtes
- la création de la plateforme de broyage des végétaux et la pose de composteurs collectifs

M. le Maire a continué sa présentation en abordant plusieurs points : l'I-Pôle, la sécurité au quotidien, la vie scolaire (cantine, école numérique, fusion des écoles), le Pôle enfance (accueil de loisirs et crèche), l'environnement (gestion écologique et différenciée des espaces), la santé (mise en place du réseau Asalée), la vie associative, la vie locale et les mesures prises face à la crise énergétique.

Quelques chiffres sur les services à la population

- 34 000 repas ont été servis aux enfants (restauration scolaire et extrascolaire)
- la crèche a assuré 34 427 heures enfants et le centre de loisirs 19 344
- 2 645 courriers ont été traités par le pôle administratif ainsi que 1 972 appels, 2 126 visites et plus de 8 000 mails
- 2 152 interventions ont été réalisées par les services techniques.

S'agissant du budget, il a été en 2022 de 2 727 440 € en fonctionnement et 1 778 191 € en investissement.



Après le bilan 2022, M. le Maire a présenté les grandes lignes des projets à venir pour 2023, notamment :

- la rénovation énergétique et acoustique de l'école Primaire des Eaux Claires
- le lancement des études pour l'aménagement du bourg élargi (dont la rue de Peusec)
- le développement d'un programme de travaux sur 3 ans pour la voirie et les trottoirs
- l'aménagement d'une maison d'accueil du Trail au complexe sportif.

M. le Maire a conclu son discours en précisant que les investissements de la commune seront maîtrisés avec la recherche de recettes et de subventions.

La cérémonie des Vœux s'est terminée par le traditionnel verre de l'amitié où administrés et élus ont pu échanger et partager ensemble la galette des rois.

Photos de l'année 2022...



27 février 2022 : Nettoyage citoyen sous le soleil



16 mars 2022 : Le départ des Angoumoï'Zelles pour le rallye Aïcha des Gazelles



30 mars 2022 : Inauguration du site de compostage avec GrandAngoulême



5 mai 2022 : La soirée de retour des Angoumoï'Zelles



8 mai : Cérémonie de l'armistice de la guerre 39-45



28 juin 2022 : Le conseil municipal des enfants 2021/2022 en pleins travaux



1er juillet 2022 : L'ouverture de l'aire de jeux pour les enfants



28 juillet 2022 : La fête des familles organisée au Pôle enfance



27 août 2022 : Le groupe Diya lors des Soirs Bleus organisés à Puymoyen



23 septembre 2022 : L'inauguration du complexe sportif



3 octobre 2022 : L'arrivée du relais postal



24 novembre 2022 : L'équipe de la restauration scolaire en pleine préparation des Gastronomades



10 décembre 2022 : Le Noël des enfants du personnel municipal



16 décembre 2022 : Les enfants ont décoré l'école primaire sur le thème de Noël

La magie des maisons illuminées



Pour la 2^{ème} année, la municipalité s'est associée à la magie des illuminations de Noël du Petit Rochefort en proposant son stand de vin et chocolat chaud à côté des maisons illuminées.

Malgré la pluie, les membres du conseil municipal ont accueilli environ 80 curieux et habitués. Le Père Noël, présent pour l'occasion, a salué les enfants et distribué des friandises.

A l'approche de Noël, ce moment chaleureux et festif permet aux puymoyennais et aux élus d'échanger avec plaisir.

Nous remercions l'entreprise Vertu42 qui nous a de nouveau permis d'occuper la place le temps de la soirée.

En mars, Puymoyen se met «au vert»

La commission Environnement et Développement Durable vous invite à participer à deux actions organisées par la mairie au mois de mars :

- **Le nettoyage citoyen** : Chaque année, la mairie invite les puymoyennais et puymoyennaises à participer à l'opération « nettoyage » de la commune, notamment le centre-bourg et la vallée des Eaux-Clares. Nous vous attendons nombreux, en famille ou entre amis pour participer à cette action écologique ! Rdv le samedi 11 mars à 9h en face de la mairie.



- **Le troc de plantes** : A l'occasion du marché bio, la mairie sera présente avec un stand où vous pourrez troquer et échanger plantes, boutures et graines de différentes variétés. Rdv le mercredi 22 mars de 16h à 18h sur la place de Genainville.



Salon des Auteurs et des Artistes



Le salon des Auteurs et des Artistes s'est tenu pour la 9^{ème} édition à la salle des fêtes de Puymoyen les 18 et 19 février dernier. Le talent des auteurs et artistes (peintres, sculpteurs) charentais a émerveillé les nombreux visiteurs durant tout le week-end.

Le vernissage du salon s'est déroulé le dimanche matin à 11h30, accompagné du pot de l'amitié organisé par la commune.



Festivallée

2022, LES VINGT ANS DE FESTIVALLÉE

Au cours du dernier trimestre, Festivallée a proposé un programme dense avec deux pièces de théâtre «Les gens bien» en octobre et en novembre «Ce soir, on sort» sans oublier le traditionnel concert de Noël dirigé par Jacques MAROT. Ces rendez-vous, riches en diversité et en qualité, ont séduit près de 400 spectateurs.

Toutefois, le point d'orgue de la programmation fut la soirée «cabaret» du 26 novembre, dédiée aux 20 ans de présence culturelle de l'association dans notre commune.

Pour fêter avec éclat cet anniversaire, Festivallée a souhaité proposer un spectacle inédit à Puymoyen.

Danseuses, chorégraphies féériques, mises en scène tourbillonnantes, costumes colorés, musiques entraînantes dans une salle des fêtes transformée pour un soir en «Lido» charentais, ont, pendant trois heures, plongé les 200 spectateurs présents dans une ambiance de cabaret, dont le souvenir restera longtemps dans de nombreuses mémoires.

• Renseignements et informations : 06 42 32 45 92 ou 06 89 15 84 04 sans oublier notre site www.festivallee.org



Puymoyen
Associations



Marchez bio

LE MARCHÉ BIO DE PUYMOYEN



C'est le rendez-vous de nombreux habitants de Puymoyen et de bien plus loin, chaque 2nd et 4^{ème} mercredi du mois, place de Genainville, à partir de 16h.

Des producteurs locaux, souvent jeunes, proposent des produits frais, de saison et de qualité, à des prix équitables, à l'image de Clarisse de Ronsenac et Marie de Sireuil pour les fromages de chèvre et yaourts, de Daisy pour les fruits, d'Eric pour les produits à base de noix, de Christophe pour les légumes...

D'autres en font une histoire de famille et se font aider par leurs parents comme Arnaud le boulanger ou Emmanuel, éleveur de porcs gascons. Serge apiculteur et Vincent pour les pommes viennent compléter aussi.

Nous accueillerons à partir de fin février, les 4^{èmes} mercredis, Nathalie qui fabrique des petits jouets en bois et propose de plus gros à la location. Idéal pour des anniversaires. N'hésitez pas à venir les essayer sur place.

La plupart des produits sont labellisés bio ou retenus pour leurs qualités respectueuses de l'environnement et du bien-être animal. C'est un véritable choix de société que vous proposent ces producteurs engagés.

Les prochaines animations : Troc de graines et plantes le mercredi 22 mars, rando vers les Eaux-Clares le 10 mai, Journée Environnement le 28 juin...

Calendrier disponible en mairie et page Facebook pour suivre l'actualité du marché : «marché bio puymoyen».

A bientôt, encore plus nombreux sur le marché.

Club des Aînés

L'ANNÉE 2023 EST BIEN PROGRAMMÉE !!!

L'année 2022 s'est achevée par le traditionnel et excellent repas de Noël dans une ambiance dansante et chaleureuse.

En ce début d'année, l'assemblée générale s'est déroulée avec un public nombreux curieux de connaître le calendrier des projets 2023, dont le premier a eu lieu le 3 février, un après-midi musical et dansant accompagné du goûter de la Chandeleur. Une réussite !!



Basket Club



FORMATION DES JEUNES BASKETTEURS

Le Basket Club Puymoyen rentre dans sa 20^{ème} année ! A l'occasion de la date anniversaire du 3 juin le club tiendra sa 20^{ème} Assemblée Générale avec de nombreuses surprises en préparation. Tous les anciens Présidents seront invités comme l'ensemble de nos anciens licenciés.

Ce début de saison démarre fort pour l'Ecole de basket notamment grâce à l'apport de notre salarié Aymeric. Ainsi nous avons 3 jeunes U11 garçons qui sont retenus en sélection départementale Charente (Photo de l'équipe). Côté féminin Linoa ROSSIGNOL remporte le Challenge Benjamine Charente et 3 de nos jeunes filles Laura MICHENET, Romane BRAULT et Laura MISSÈGUE ont participé au Camp Inter Comité permettant d'être sélectionné pour rentrer au Pôle Espoir de Poitiers et suivre les traces de notre ancienne pensionnaire Clémence COLLIN.

Côté équipe nos U13 filles sont en lice pour jouer le titre de régional 2 avec un 5 sur 5 en première phase tout comme nos U15 filles en Championnat départemental.

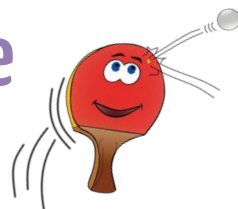
Chez les garçons nos deux équipes U17 qui évoluent en région (R2 et Inter département) joueront aussi le haut du tableau et peut être une qualification pour les playoffs régionaux pour l'équipe 1.

Les résultats seront communiqués lors de l'AG du 3 juin où nous vous espérons nombreux.

• Si vous souhaitez nous rejoindre ou des renseignements vous pouvez nous contacter via notre adresse mail : basketclubpuymoyen@hotmail.fr ou venir nous rencontrer au gymnase (lundi et mardi soir, mercredi après-midi, jeudi soir et le samedi à partir de 11h).



Tennis de table puymoyennais



22, V'LA LES PONGISTES !

Le TTP a démarré sa 22^{ème} saison de «ping» et vit grâce à ses irréductibles pongistes et sa jeunesse pétillante. Le tennis de table est un sport (oui oui !) où la mixité est reine. Il n'est pas rare de voir un «papy» octogénaire jouer en double avec un poussin de juste 10 ans et l'osmose entre les jeunes et les moins jeunes qui en résulte donne lieu à de très beaux moments. Et que dire de cette brochette de jeunes «minots» en train d'encourager de toutes leurs forces leur aîné de 87 ans, qui, le temps d'arracher la victoire a retrouvé ses jambes de 20 ans ! La fougue et l'expérience, c'est le cocktail du tennis de table puymoyennais.

Notre école de ping se porte à merveille avec des jeunes motivés qui progressent, qu'ils soient débutants ou confirmés, tandis que notre groupe d'adultes s'étoffe avec de nouveaux visages dans la section loisirs.

Le club est toujours présent sur l'ensemble des compétitions départementales, individuelles et en équipes. Toutes les équipes se sont maintenues en championnat lors de la 1^{ère} phase, tandis que 2 titres ont été empochés par des joueurs puymoyennais : celui de champion de Charente en Vétérans 2 (-50 ans) par Bruno LACOUTURE et celui de championne Benjamines 2 (filles nées en 2012) au Top Détection Départemental pour Clara GARON.

Notre incontournable tournoi de doubles sera quant à lui de retour le 21 avril prochain, l'occasion de venir découvrir le tennis de table et le club le temps d'une soirée.

Les inscriptions seront ouvertes en mars sur notre site internet : www.ttpuymoyennais.jimdofree.com

• Informations et renseignements : Christophe DELAPORTE (entraîneur) au 06 15 85 72 25 ou ttpuymoyennais@gmail.com

Bienvenue au Country West Puymoyen !

Pour la deuxième année consécutive avec la nouvelle animatrice Bernadette VRILLAUD, le club de country de Puymoyen repart avec 24 adhérents.

2 nouveautés cette année puisque Bernadette est diplômée instructeur depuis août 2022. L'examen s'est passé à Issoudun avec la FFCLD (Fédération Francophone de Country Dance et de Line Dance).

Country West Puymoyen est un club de Country Line dance, qui se pratique dans le monde entier et se danse sur tous styles musicaux, individuellement, en couple, côte à côte et les uns derrière les autres. Des hommes, des femmes, des enfants se retrouvent pour passer des bons moments ensemble.

Bernadette est une animatrice patiente et pédagogue, présente pour apprendre sa passion aux autres tout en privilégiant avant tout le plaisir. Chacun va à son rythme !



Le club a également depuis cette année un logo ainsi qu'une nouvelle appellation : «Country West Puymoyen».

Le 7 Janvier, nous avons organisé notre premier bal avec le foyer d'animation de Puymoyen dont nous dépendons.

Les cours ont lieu le mercredi soir à la salle des fêtes.

- **De 19h à 20h :** Débutants (ceux qui n'en n'ont jamais pratiqué ou qui ne veulent pas changer de niveau). Enfants à partir de 8 ans.
- **De 20h15 à 22h :** Novices, intermédiaires.

• **Pour plus de renseignements :**
06 14 06 73 78.



Association Sportive Eaux Claires Puymoyen

La section VOLCANOLOGIE continue son petit bonhomme de chemin «cahin-cahin».

Le covid 19 ainsi que la santé de certains membres ont légèrement contrarié les activités de la section.

Nous continuons toutefois nos réunions mensuelles, qui sont annoncées dans le bulletin municipal. **La prochaine réunion est prévue le 23 mars avec pour thème les volcans du Mexique.** Pour les autres mois, il y aura des surprises !

Pour la section BADMINTON, qui accueille seulement des adultes en loisirs, celle-ci continue avec le même groupe d'une quinzaine d'adhérents, et s'éclate tous les lundis soirs à partir de 20h30 à la salle des sports de Puymoyen, en même temps que les pongistes du TTP.

• **Pour des information ou s'inscrire à une section, vous pouvez contacter Hubert DELAPORTE au 06 23 49 76 07 ou au 05 45 61 20 74 mais également Denis TRUFFLANDIER (réfèrent Badminton) au 06 80 99 31 21.**

Foyer d'animation



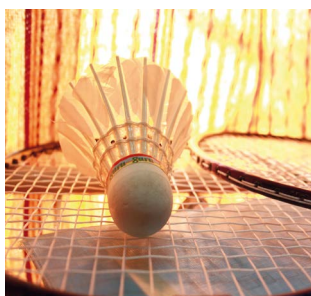
UN FOUR NEUF AU FOYER D'ANIMATION

Le four de cuisson de la peinture sur porcelaine datait de... bien longtemps ! Défectueux et énergivore, nous l'avons remplacé par un four flambant neuf, plus efficace, et moins consommateur d'électricité.

C'est l'entreprise CERATERRE, de RIBERAC (24), qui l'a livré et installé le 3 Janvier 2023. Les adhérents de l'activité « peinture sur porcelaine », conduite par Madame Anny MARTIN sont ravis et enchantés ! Rendez-leur visite les mardis à 9h, vous verrez !

Merci aux services techniques pour l'aide apportée : évacuation de l'ancien four et modification de l'alimentation électrique.

Photo : A droite : M. David CLAIRAUD - Ceraterre / A gauche : M. GROUX Didier - Inscrit à l'activité «peinture sur porcelaine».



Groupe de la majorité

Élus en 2020, nous pouvons désormais faire un premier bilan de mi-mandat. De nombreux projets prévus dans notre programme de campagne ont été réalisés, ou sinon engagés. Ce magazine se fait l'écho de toutes nos actions.

Cependant, la gestion d'une commune consiste également à faire face aux situations imprévisibles comme celles que nous avons connues ces trois dernières années. La crise sanitaire nous a imposé la mise en place de mesures importantes. Aujourd'hui, l'augmentation du coût des énergies impacte de façon conséquente et non négligeable le budget de la commune.

La situation actuelle, comme celle qui s'impose à toutes les municipalités, nous conduit à avoir une attitude responsable et nous devons faire des choix et des arbitrages quant à nos projets, notamment sur le plan de l'investissement. Nous pouvons déjà vous dire que l'ensemble des projets prévus au cours de cette mandature 2020/2026 ne pourra peut-être pas être réalisé, mais nous nous en expliquerons auprès de vous tous avec transparence, en fin de mandat.

Le travail réalisé dans les différentes commissions municipales s'effectue de façon concertée et dans une ambiance où chacun peut exprimer ses idées et avis auprès de tous. Le bilan encourageant et motivant de ces trois années, est la volonté commune de l'équipe du conseil municipal d'œuvrer pour le bien de Puymoyen et de ses habitants.

Groupe de l'opposition

Conformément à la réglementation, Danièle Mériclier, par un courrier adressé au Maire le 14 février dernier, a annoncé sa volonté de mettre un terme à son mandat électoral à compter de la réception de ce dernier.

A l'écoute et au service de nos concitoyens pendant presque 9 ans, elle a assumé, au cours de son premier mandat, les responsabilités de deuxième adjointe pendant 2 ans, puis de première adjointe pendant 4 ans. Toutefois, cette décision ne modifie pas son engagement associatif en tant que présidente du club des Aînés.

Longuement réfléchie, cette démission pour convenances personnelles liées à ses profondes convictions, n'est donc pas une rupture avec la population de Puymoyen qu'elle assure de son indéfectible attachement et qu'elle remercie de sa fidélité.



Mariages

- ▷ 24/09/2022
LALANNE Philippe, Charles, Gabriel
& PUJO Myriam, Christine, Véronique
- ▷ 08/10/2022
AYELLO Olivier, Jean-Pierre
& DORIGNY Carole, Isabelle, Martine

Naissances

- ▷ 24 septembre 2022
LOPEZ Jalino, Juan, Andrés
- ▷ 31 octobre 2022
PEROT FONTANAUD Manaël
- ▷ 04 décembre 2022
LIAUD LEPINE Faustine, Chantal, Monique



Cérémonie 2022 d'accueil dans la citoyenneté française

Nathalie VALLEIX, sous-préfète et secrétaire générale de la préfecture a présidé une cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française vendredi 16 décembre dernier à Angoulême.

A cette occasion, M^{me} Nabila OUFRIHA (au centre sur la photo), résidant à Puymoyen, qui a récemment obtenu la nationalité française par décret, s'est vue remettre l'extrait de son décret de naturalisation.

Présente, la mairie de Puymoyen a souhaité la bienvenue à M^{me} OUFRIHA dans la citoyenneté française.

Retrouvez l'ensemble des événements associatifs et communaux ainsi que toutes les informations (horaires, tarifs...) sur les bulletins mensuels municipaux !

Mars

5 mars : REPAS DES AÎNÉS

- Salle des fêtes

12 mars : COMITÉ DES FÊTES

- Casse-croûte - Salle des fêtes

17 mars : FESTIVALLÉE

- Pièce de théâtre - Salle des fêtes

18 mars : AMICALE DES PARENTS D'ÉLÈVES

- Carnaval des enfants - Salle des fêtes

19 mars : SOCIÉTÉ DE CHASSE

- Repas dansant - Salle des fêtes

26 mars : TRAIL LA PUIMOYENNAISE

- Salle des fêtes

Avril

16 avril : COMITÉ DES FÊTES

- Repas cagouilles - Salle des fêtes

21 avril : TENNIS DE TABLE PUIMOYENNAIS

- Tournoi de doubles - Salle des sports

23 avril : FESTIVALLÉE

- Pièce de théâtre - Salle des fêtes

Mai

8 mai : RAND'EAUX CLAIRES

- Randonnée pédestre - Salle des fêtes

14 mai : FESTIVALLÉE

- «Festijeune» - Salle des fêtes

Juin

3 juin : BASKET CLUB PUIMOYEN

- Assemblée générale et 30 ans du club
- Salle des fêtes

9 juin : SOCIÉTÉ DE CHASSE

- Assemblée générale - Salle des associations

17 et 28 juin : BONSAÏ CLUB

- Exposition - Salle des fêtes

24 juin : FÊTE DE LA MUSIQUE

- Esplanade de la salle des fêtes

Juillet

29 juillet : SOIRS BLEUS (SPECTACLE ET CONCERT)

- Esplanade de la salle des fêtes

Septembre

5 septembre : Foyer d'animation

- Assemblée générale - Salle des fêtes

15 septembre : Festivallée

- Présentation de la saison 23/24 - Salle des fêtes

16 septembre : Basket Club Puymoyen

- Présentation des équipes - Salle des fêtes

23 septembre : Comité des fêtes

- Repas choucroute - Salle des fêtes



COMMUNE DE

Puymoyen

CHARENTE